



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Egrève, le 30 novembre 2018

1^{ERE} PIERRE DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE DE SAINT-EGREVE : LE DEPARTEMENT SOUTIENT LE « SAVOIR-NAGER »

Ce vendredi 30 novembre 2018, le Président du Département Jean-Pierre Barbier était présent à Saint-Egrève pour le lancement des travaux de la piscine intercommunale. Ces travaux s'inscrivent en effet dans le cadre du plan « piscine » initié par le Département de l'Isère.

La nouvelle piscine intercommunale de Saint-Egrève : un réel besoin

Le projet d'une nouvelle piscine intercommunale est né d'une situation de fait : l'état des 2 piscines existantes n'était pas conforme à un certain nombre de réglementations et ne permettait donc pas une pratique optimale de la natation.

Cette nouvelle piscine permettra donc de répondre aux besoins de la population en termes d'espace, d'apprentissage et de variété de pratiques.

Le projet a pu voir le jour grâce notamment, à un financement par le Département et par l'Etat dans le cadre du plan « piscine », à hauteur de 1 million d'euros de subvention chacun.

Le plan piscine : le Département en soutien

Le plan « piscine », initié par le Département de l'Isère avec l'Etat, est un plan en investissement ayant pour objectif la construction de piscines dans 6 territoires ne disposant pas de structures suffisantes. Il a pour but d'assurer dans les années futures, le « savoir nager » des jeunes.

Pour cela, le Département et l'Etat se sont engagés à investir chacun 1 million d'euros dans 6 projets de constructions de piscine dans des zones déficitaires du Département. Il espère ainsi faire acquérir aux jeunes Isérois un savoir essentiel et parfois vital.

« Le lancement des travaux de cette piscine est un signe fort de notre engagement pour les jeunes ! Une piscine est un équipement structurant. C'est un lieu de vie, de partage et d'apprentissage. Savoir nager est fondamental. C'est important pour soi et pour les autres car on peut sauver des vies. Il est donc normal que nous agissions pour que chacun y ait accès. C'est la raison pour laquelle j'ai voulu initier ce plan « piscine » avec l'Etat. » explique Jean-Pierre Barbier, Président du Département.